

## LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

### ☞ Vous venez dans le cadre d'Erasmus, d'un pays de l'Union Européenne :

Pour l'inscription, vous avez besoin de :

- ✓ votre attestation Erasmus délivrée par votre université d'origine
- ✓ votre carte européenne d'Assurance Maladie (ex formulaire E128 ou E111), pour être couvert par la sécurité sociale en France (obligatoire)
- ✓ la carte d'étudiant de votre université d'origine
- ✓ 2 photos d'identité
- ✓ une attestation d'assurance responsabilité civile
- ✓ une copie de votre passeport ou de votre carte d'identité
- ✓ paiement par chèque de 14,57 € ou carte bancaire

### ☞ Vous venez d'un pays en dehors de l'Union Européenne :

Vous aurez besoin d'un **titre de séjour**, pour cela, vous devez prendre un rendez-vous au Pôle Universitaire Européen (34 Cours Léopold 54000 Nancy).

Pour obtenir votre titre de séjour, vous devez leur fournir :

- ✓ 7 photos d'identité
- ✓ une copie de votre passeport + visa (vous devez aussi montrer votre passeport)
- ✓ une attestation de logement
- ✓ une attestation d'affiliation à la Sécurité Sociale
- ✓ un certificat de scolarité
- ✓ un justificatif de ressources (5000 € pour une année scolaire), ou une attestation de bourse.

Pour vous inscrire à l'école, il faudra vous munir de :

- ✓ 2 photos d'identité
- ✓ vos relevés de notes obtenues dans votre université d'origine et des copies certifiées conformes de vos diplômes depuis la fin de vos études secondaires (+ traduction officielle s'ils ne sont pas en français ou en anglais)
- ✓ une copie de votre passeport ou de votre carte d'identité
- ✓ une attestation d'assurance responsabilité civile
- ✓ votre titre de séjour ou le récépissé de l'Hôtel de Police ou la convocation à l'Hôtel de Police
- ✓ un extrait d'acte de naissance



2 avenue de la Forêt de Haye  
54500 VANDEOUVRE-LES-NANCY



Parc de Saurupt  
54042 NANCY CEDEX  
[www.mines.inpl-nancy.fr](http://www.mines.inpl-nancy.fr)

FRANÇAIS



# INFORMATIONS UTILES

## ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Année scolaire  
2010/2011

Bienvenue à vous qui venez de loin (plus ou moins), et qui allez passer quelques mois, peut-être quelques années dans notre belle ville de Nancy.

Pour que cela se déroule le mieux possible, voici quelques informations qui vous seront utiles.

## LES TRANSPORTS

### 1.1 En arrivant à l'Aéroport de Nancy-Metz :

Il faut prendre la **navette** qui vous amènera à la **Gare de Nancy**. Le ticket coûte environ 8€.

↳ [www.metz-nancy-lorraine.aeroport.fr](http://www.metz-nancy-lorraine.aeroport.fr)

### 1.2 En arrivant à l'Aéroport de Paris Roissy-Charles-de-Gaulle :

Vous pouvez rejoindre la Gare de l'Est :

✓ Par l'autobus **n°350** (jour) ou **120, 121** (nuit).

Vous descendez à l'arrêt *Gare de l'Est*.

↳ **Tarif** : 4,80 € (moins cher que le RER, mais la durée du trajet est plus longue).

↳ [http://www.cdgfacile.com/pages/bus\\_ratp\\_350\\_et\\_351\\_cdgpag.html](http://www.cdgfacile.com/pages/bus_ratp_350_et_351_cdgpag.html)

Ou

✓ Par le **RER B** (train régional express). Direction *St Rémy-lès-Chevreuse*. Descendez à la *Gare du Nord*. Ensuite, avec le même ticket, prenez le **Métro, ligne 4** (direction *Place d'Italie*) ou **ligne 5** (direction *Porte d'Orléans*). Descendez à la *Gare de l'Est* (premier arrêt).

↳ **Tarif** : 8,20 €

### 2. Depuis la Gare de l'Est :

Prenez le **TGV jusqu'à Nancy**. Il y a des départs pour Nancy environ toutes les heures.

↳ **Tarif** : entre 50 € et 60 € (Attention : les réservations sont obligatoires)

↳ [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)

### 3. Depuis la Gare de Nancy

✓ Prenez la **Tram T1**, Direction *Vandœuvre-Brabois*. Descendez à l'arrêt *Jean-Jaurès*.

Ou

✓ Prenez le **bus n°138** à la "Place de la République". Direction *Vandœuvre Roberval*. Descendez à l'arrêt *Clémenceau* ou *Garenne*

↳ **Tarif unique** : 1,20 €

↳ [www.reseau-stan.com](http://www.reseau-stan.com)

## A L'ÉCOLE DES MINES DE NANCY

En arrivant à l'École des Mines, vous pouvez vous adresser pour :

↳ **Les formalités administratives** : (*Inscription, ouverture de compte informatique, choix des cours...*)

### DIRECTION DE L'ACTION INTERNATIONALE :

Bureau 347 - @ [dai@mines.inpl-nancy.fr](mailto:dai@mines.inpl-nancy.fr)

☎ 03.83.58.40.68

**Directeur**: Dr. Claude LE FLOHIC

☎ 03.83.58.41.49

@ [Claude.Le-Flohic@mines.inpl-nancy.fr](mailto:Claude.Le-Flohic@mines.inpl-nancy.fr)

**Mobilité Etudiante**: Caroline THIERY

☎ 03.83.58.43.03

@ [Caroline.Thiery@mines.inpl-nancy.fr](mailto:Caroline.Thiery@mines.inpl-nancy.fr)

**Relations Partenaires Académiques**:

Viviane Roussel

☎ 03.83.58.41.50

@ [Viviane.Roussel@mines.inpl-nancy.fr](mailto:Viviane.Roussel@mines.inpl-nancy.fr)

↳ **La vie étudiante à Nancy** : (*parrainage, soirées...*)

**BUREAU DES ETUDIANTS**: Bureau 150

☎ 03.83.58.41.06

@ [bde@mines.inpl-nancy.fr](mailto:bde@mines.inpl-nancy.fr)

**Président** : Juliette LE REUN

@ [juliette.le-reun@mines.inpl-nancy.fr](mailto:juliette.le-reun@mines.inpl-nancy.fr)

**Pôle International** : Inès KHEDHIRI

@ [ines.khedhiri@mines.inpl-nancy.fr](mailto:ines.khedhiri@mines.inpl-nancy.fr)

## LE LOGEMENT

Le logement en résidence universitaire reste le moyen le moins cher et le plus pratique. Les

chambres universitaires sont attribuées par le **CROUS** (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires).

✓ **Si vous venez dans le cadre d'un programme d'échanges**, vous avez reçu (ou vous allez recevoir), de la part de l'École des Mines, un dossier de demande de logement à compléter et à nous renvoyer.

✓ **Si vous venez d'un pays en dehors de l'UE**, vous devez faire votre demande directement au CROUS : [http://www.crous-nancy-metz.fr/Venir\\_en\\_France/logement.htm](http://www.crous-nancy-metz.fr/Venir_en_France/logement.htm). Dans tous les cas, un garant vous sera demandé.

Le CROUS propose des chambres de 9m<sup>2</sup>, avec salle de bains collective, à 120€ environ par mois.

↳ Plus d'informations sur [www.crous-nancy-metz.fr](http://www.crous-nancy-metz.fr)

Le montant du loyer peut-être réduit grâce aux aides au logement, versées par la **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales), située 21 rue St Lambert à Nancy.

↳ Informations au 08.20.25.54.10 ou sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## SANTÉ ET ASSURANCES

La Sécurité Sociale et l'assurance Responsabilité Civile sont obligatoires en France. Vous pouvez vous y inscrire par l'intermédiaire de votre dossier d'inscription à l'INPL (si vous avez moins de 28 ans).

Pour les étudiants âgés de plus de 28 ans, il faudra vous rendre à la **CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) afin de faire une demande de CMU (Couverture Maladie Universelle).

Une assurance pour le logement est obligatoire également. Pour l'obtenir, vous devrez vous rendre à la **MGEL** (ou dans une agence de votre choix). Une assurance coûte environ 20€ par an, pour une chambre en Cité Universitaire CROUS.